

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Augmentation inquiétante au Gabon

EN deux mois, huit cas de suicide ont été rapportés par notre journal. Bien qu'il ne soit pas nouveau au Gabon, le problème est tout de même préoccupant, d'autant que nous ne sommes pas sûr que les faits dont nous avons connaissance sont les seuls enregistrés chez nous. Il pourrait bien y en avoir d'autres. Qu'est-ce qui peut pousser une personne à se donner volontairement la mort ? Éléments de réponse.

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

LA mort est l'état irréversible d'un organisme biologique ayant cessé de vivre. Elle est redoutée, d'où l'expression de thanatophobie observée en chaque être humain.

Sauf qu'au cours des deux derniers mois, un phénomène pour le moins étrange a été constaté au Gabon : la multiplication des cas de suicide. Huit d'entre eux ont occupé les colonnes de votre journal. La situation a donc de quoi inquiéter. Mais, qu'est-ce qui peut pousser un individu à se donner la mort, sachant que la vie est précieuse ? À cette question fondamentale, le Dr Mexant Lossa, psychiatre, a cette réponse : "Élément déclencheur peut prendre la forme d'une accumulation de facteurs de stress".

"Tous ces facteurs de stress, explique-t-il, peuvent mener une personne vers une période de vulnérabilité et de déséquilibre psychique. C'est ce qui se produit lorsqu'une personne vit une trop grande tension que le corps ne parvient plus à évacuer. Les mécanismes d'adaptation habituels ne sont plus efficaces pour faire face à la situation. L'état de crise est alors imminent et surgit suite à un facteur précipitant".

Le facteur précipitant peut être un événement qui semble anodin, mais qui s'avère être littéralement la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Cet événement est perçu par la personne comme symboli-

quement important et significatif, d'où la détresse qui en découle.

S'agissant des motifs ayant conduit aux suicides rapportés par "L'Union", les victimes ont exprimé un sentiment de ras-le-bol face à une situation de vulnérabilité. "Généralement, la personne conçoit la conduite suicidaire comme un geste permettant de faire baisser sa tension. Car, la crise fait perdre à certaines personnes leurs capacités habituelles à faire face aux facteurs stressants. Parfois, nos problèmes sont si intenses que nous avons du mal à retrouver notre équilibre psychique", insiste Dr Lossa.

La situation a donc de quoi inquiéter. Mais, qu'est-ce qui peut pousser un individu à se donner la mort, sachant que la vie est précieuse ?

à ses jours. "Traditionnellement, les membres de la famille se trouvent dans un état de choc et de sidération où ils sont saisis par la stupeur et l'incrédulité de la personne suicidée", poursuit le psychiatre. Et d'ajouter que lorsqu'une personne est en pleine détresse, l'assistance psychologique offre un contexte sans pression où elle peut parler à un "conseiller" attentif.

Les gouvernants sont aussi

concernés, particulièrement lorsque les causes du suicide renvoient à un malaise observé dans les structures de la vie quotidienne de l'individu suicidé. L'exigence à eux faite est d'améliorer significativement le quotidien de la population. Pour l'abbé Jean-Charles Demelle de la paroisse Saint Jean-Paul II d'Ondogo, "l'amour est au-dessus de la vie. Il faut donc se dire que si la mort vient inéluctablement conclure notre vie sur terre, l'amour doit rendre notre vie éternelle. Ainsi, les autorités politiques, notamment, doivent-elles veiller à maintenir le lien social dans les entreprises, les communautés, les administrations et les familles, par l'organisation de l'activité économique et la répartition des ressources"...



Photo: E.L

Les parents des personnes suicidées ont souvent de la peine à comprendre...

CAS DE SUICIDE

de Mai à Juillet 2020

14 Mai : Une fille, âgée de 21 ans, est retrouvée morte, pendue à un arbre au bout d'un câble électrique, derrière la maison familiale, sise à Malibé, dans le 1er arrondissement d'Akanda.

Mai : Une femme échappe à une mort certaine de la part de son conjoint, lequel retourne ensuite l'arme (fusil de type calibre 12) contre lui. La scène se déroule à Guidouma, village situé à 56 km de Fougamou.

20 Mai : Guy-François MOUNGUENGUI-KOUMBA, journaliste émérite de télévision et député (PDG) du 1er siège du 5e arrondissement de Libreville, est retrouvé mort, pendu dans sa salle de bain, à son domicile de derrière l'USS (Université des Sciences de la Santé) d'Owendo.

04 Juin : Lesly Erica Tsinga est retrouvée pendue dans une maison en construction, au quartier Kouamé 2 (Kango).

01 Juillet : Le corps sans vie d'un homme identifié comme celui de Delmond Djiéji, ressortissant camerounais, est découvert suspendu dans un mini-container de stockage de matériel de la société Averde, à Cosmopark, dans le 3e arrondissement de Libreville.

Juillet : Un homme d'environ 40 ans, nommé Philippe, est retrouvé mort, pendu dans sa maison au quartier Matiti-1, dans le 4e arrondissement de la commune de Port-Gentil.

Source : Documentation de l'Union

© D. Mexant MOUSSAVOU

Montée des cas de suicide



Prendre les actes des leurs.

La vie: le don le plus précieux de Dieu à l'humanité

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

"**L**ES tentations que vous avez connues ont toutes été de celles qui se présentent normalement aux hommes. Dieu est fidèle à ses promesses et il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces; mais, au moment où surviendra la tentation, il vous donnera la force de la supporter et, ainsi, le moyen d'en sortir." 1 Corinthiens 10:13. Les écritures sont formelles sur l'assistance du Saint-Esprit au moment où l'homme croule sous diverses épreuves. Il peut arriver devant la faiblesse humaine de penser qu'il n'y a plus d'issue possible et que la seule alternative soit d'abrèger sa vie. Or, quelle que soit ta condition ou ton rang social, l'existence terrestre n'est qu'un amoncellement de travers, les uns plus rudes que les autres. Et Dieu suscite toujours des ressources, souvent extraordinaires, pour parvenir à les surmonter. En fait, ce qui est constant ici, c'est qu' " il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces ". Étant au contrôle de tout et ayant la maîtrise des temps et des cir-

constances, il connaît jusqu'où ne pas aller avec nous, en raison de notre faible capacité humaine. Fort de cela, mettre fin à ses jours volontairement ne doit pas être perçu comme un recours pour sortir d'une situation insupportable. Il est vrai que ce n'est souvent pas de gaieté de

La vie est le don le plus précieux que Dieu a confié à l'humanité. Le projet divin pour l'homme n'étant pas qu'il mette fin à sa vie, encore moins qu'il puisse penser que Dieu l'y encourage.

mène récurrent chez les jeunes. Malheureusement, le suicide chez eux continue à être la so-

cœur que l'on choisit d'arriver à cette extrémité. Mais nous devons avoir à l'esprit que le Créateur nous a rassurés que dans l'épreuve " il nous donnera la force de la supporter et, ainsi, le moyen d'en sortir". Il faut donc, chaque fois que l'adversité nous accable, nous tourner vers lui seul qui a solution à tout pour donner le courage de vaincre la tentation au suicide. Phé-



Photo: Getty Images

lution finale à des problèmes douloureux. Mais temporaires. Généralement, le motif est disproportionné par rapport à l'acte, et la décision de mettre fin à sa vie est prise rapidement, sans qu'il y ait une pathologie mentale. La vie est le don le plus précieux que Dieu a confié à l'humanité. Le projet divin pour l'homme n'étant pas qu'il mette fin à sa vie, encore moins qu'il puisse penser que Dieu l'y encourage.

Un péché grave condamné par la religion

NDEMEZO'O ESSONO
Libreville/Gabon

LE suicide ferait-il désormais partie intégrante des habitudes au Gabon? La question vaut son pesant d'or au moment où le taux de suicide semble être à un niveau jamais atteint chez nous. En deux mois, "L'Union" a ainsi fait état de huit cas de personnes qui se sont donné volontairement la mort pour diverses raisons. Le suicide est "l'acte de se tuer consciemment le plus souvent, en prenant la mort comme moyen ou comme fin". Ce choix de mettre volontairement fin à sa vie est condamné par les doc-

trines religieuses. Et ce, quelles que soient les raisons: la constitution mentale (l'impulsivité, l'émotivité et la labilité affective), les expériences malheureuses, les échecs, les situations conflictuelles, les événements occasionnels apparents (deuil, problèmes d'argent, rivalité, etc.), les états dépressifs (mélancolie, névrose, événement douloureux)... Pour le père Jean-Charles Demelle de la paroisse Saint Jean-Paul II d'Ondogo, si le fait de se suicider est d'abord un acte contre soi-même, dans toutes les religions, la destinée de l'Homme appartient à Dieu et le suicide constitue alors une

rupture dans la relation de l'homme avec la souveraineté de Dieu: " Le suicide est un péché grave. Le Dieu des chrétiens est, comme dans toutes les religions, le Dieu de la vie et il est maître de la vie. Si nous voulons vivre et vivre éternellement, il nous faut accueillir cette vie qui vient de lui". Père Lucius Sagna, curé de la paroisse Saint Michel de Nkembo, renchérit: "L'Homme ne s'appartient pas, il appartient à Dieu et Dieu l'a fait à son image. Nous n'avons pas le droit de porter atteinte à notre vie ni à celle d'autrui car Dieu est la vie et c'est Lui seul qui donne la vie". Pour la religion, le sui-

cide est gravement contraire à la justice, à l'espérance et à la charité. Il constitue un meurtre car, il est dit dans les dix commandements de la Bible: "Tu ne tueras point". L'abbé Demelle implore toutefois le pardon à l'endroit des suicidés: " Si le suicide est inadmissible, celui qui pose un tel acte et son entourage ont besoin de notre compassion. Jésus a dit: "Je ne suis pas venu pour juger mais pour sauver et donner la vie en abondance". Il n'a pénalisé personne. Au contraire, il a payé pour les pécheurs que nous sommes".



Photo: Prosper Sax NZE BEKALE/L'Union